



En raison du mouvement social, il a été décidé de déplacer le CA prévu initialement le 28 mars, journée de mobilisation nationale, au 4 avril. L'ordre du jour de la séance a donc repris exactement celui qui était prévu la semaine précédente.

INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Dans ses informations, la Présidente a tout d'abord exposé la manière dont notre établissement s'organise dans le **contexte du prolongement de la mobilisation sociale**. Concernant les examens, il est envisagé d'ajuster les modalités de contrôle continu pour tenir compte des adaptations réalisées les jours de mobilisation et de la situation du bâtiment occupé. Pour ce qui est du Gai Savoir, la Présidente a expliqué l'ensemble des actions coordonnées par le Central pour reloger les collègues administratif·es et enseignant·es de l'UFR LPMAsC. Elle remercie les autres composantes pour leur réactivité et l'aide apportée. Plusieurs réunions avec les acteurs et actrices de l'UFR LPMAsC continueront d'être organisées pour être au plus près des attentes. **Les élu·es Ensemble pour l'université du Conseil d'administration réitèrent leur condamnation de l'occupation du bâtiment Gai Savoir ainsi que des dégradations et des tensions qu'elle génère.** Concernant l'ENSAV, autre composante bloquée, l'occupation du site entraîne des difficultés pour l'Université du Temps Libre et pour le CROUS. Là aussi, le dialogue est maintenu entre le Central et les entités concernées afin d'adapter les modalités de travail.

La Présidente a ensuite informé le CA du processus d'**installation de la nouvelle gouvernance**. Les vice-présidences statutaires sont désormais installées : après l'élection de Florent Hautefeuille à la vice-présidence du CA, Nathalie Dessens a été élue à la vice-présidence de la commission Recherche et Marie-Hélène Garelli à la vice-présidence de la commission Formation et vie universitaire. Le vice-président Étudiant, Raphael Montazaud, a été élu par le CAC. Pour les vice-présidences déléguées, l'équipe présidentielle devrait être rapidement complétée : au-delà de Christina Stange-Fayos VPD Relations européennes et internationales et de Philippe Miroux VPD Patrimoine et sites en ville universitaire d'équilibre, déjà élu·es, les VPD Culture (Émeline Jouve), Valorisation de la recherche (Cédric Aït Ali), Science et société (Muriel Lefebvre) ont déjà recueilli l'avis de leurs instances de rattachement et seront formellement présentées au vote du CA le 11 avril.

Enfin, la Présidente a fait un point sur l'**actualité de l'Université de Toulouse**. Le CA et le Parlement étudiant sont désormais installés. Notre CAC est en cours de désignation des huit membres UT2J au Sénat académique, et le CA de l'UT du 7 avril se prononcera sur la candidature de Mike Toplis à la présidence. Côté TIRIS, les quatre comités de programme (formation, recherche, science et société, innovation) sont constitués. La Présidente remercie l'ensemble des collègues de l'UT2J ayant postulé ; il est important, en effet, que notre établissement soit présent dans ces lieux de décision.

VALIDATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023-2024

La nouvelle vice-présidente de la CFVU a présenté au CA le calendrier universitaire 2023-2024 préalablement voté à l'unanimité en CFVU, le 26 janvier 2023. Il présente 12 semaines par semestre, la rentrée se fera le 25 septembre en raison des vacances de fin d'année très tardives, et les congés de Printemps ne couperont pas en deux la session d'examens de 2e semestre. Ce calendrier sera présenté en CSA dès lors que celui-ci sera en mesure de démarrer ses travaux. **Il recueille 27 voix favorables et 2 abstentions.**

VIE INSTITUTIONNELLE

Face à la nécessité de faire valider le **règlement intérieur du CA**, comme à chaque nouvelle mandature, et pour répondre aux questions des nouveaux-elles élu-es, la Présidente a proposé de mettre sur pied un groupe de travail ponctuel, avec les élu-es du CA qui le souhaiteront, afin d'apporter sans délai les réponses aux questions énoncées en séance.

Puis deux élections ont eu lieu en séance : tout d'abord celle de la **vice-présidente déléguée aux Moyens et à la prospective**, en la personne de notre collègue Émilie Lumière, maîtresse de conférences au Département des études hispaniques et hispano-américaines, membre du laboratoire LLA-CREATIS. Sa candidature a recueilli 21 voix sur les 29 suffrages exprimés, soit une majorité absolue au premier tour de scrutin. Puis a eu lieu l'élection du **vice-président délégué au Numérique**, en la personne de Patrice Terrier, professeur des universités au département de Psychologie cognitive et ergonomie et chercheur au laboratoire CLLE. Le CA a également validé sa candidature au premier tour de scrutin, avec 20 voix favorables.

Nous félicitons ces deux collègues qui rejoignent l'équipe présidentielle et leur réitérons ici notre confiance.

Plusieurs votes ont ensuite eu lieu, afin de **désigner les représentant-es du CA dans différentes instances de l'université**. Il s'agissait de compléter la désignation des membres du comité électoral consultatif (CEC) et celle des membres du conseil de la Maison de l'image et du numérique. En l'absence de candidature, les votes ont été reportés. Concernant le conseil du Service commun de la documentation, quatre collègues sur les six sièges réservés aux membres du CA ont été élu-es en séance, à l'unanimité des suffrages exprimés : Régis Courtray, Sophie Ebersold, Marion Gautreau et Fanny Mazzone.

VOTE DE MESURES FINANCIÈRES

Comme cela se fait régulièrement, le CA a validé le principe d'un **transfert financier depuis le budget du SCASC vers la MGEN** afin que celle-ci puisse, comme prévu dans les deux conventions qui lient l'UT2J et cet organisme, procéder dans les meilleurs délais et de façon anonyme au traitement des situations de nos personnels en difficulté et nécessitant une aide sociale. En effet, depuis une dizaine d'années, il a été décidé d'associer notre établissement à cette mutuelle afin d'assurer la gestion des prestations d'actions sociales. Celles-ci ont évolué au fil du temps, passant de prêts d'urgence à des aides sociales d'initiatives universitaires, mais aussi à des frais de justice, à des frais médicaux spécifiques, à la réparation d'un véhicule nécessaire pour se rendre au travail, etc. C'est pourquoi le montant de l'enveloppe transférée à la MGEN au bénéfice de nos personnels a progressivement augmenté, pour s'élever aujourd'hui à 68 000 €. Ce montant a été dument prévu dans le budget initial du SCASC. Le **CA a donc validé ce transfert vers la MGEN, avec 23 voix favorables, 3 voix contre et une abstention**.

À l'initiative du directeur des affaires financières, Marc Beauvois, il a été proposé au CA de **rehausser les plafonds de remboursement des nuitées (missions)**. De fait, les augmentations du marché, dues en partie aux crises mondiales actuelles, rendaient difficiles tout aussi bien les hébergements de nos personnels en déplacement que les invitations de personnes par notre université. Le CA a ainsi voté à l'unanimité le passage de 90 € à 120 € pour les nuitées en province et de 120 € à 160 euros les nuitées à Paris. De la même manière, une hausse du plafond de remboursement des nuitées et des repas pour des situations exceptionnelles (honoris causa, etc.) a été adoptée unanimement.

Enfin, il s'agissait pour notre université de renouveler le **mandat du commissaire aux comptes de l'UT2J**. Il a été rappelé que depuis le passage aux responsabilités élargies, toutes les universités doivent être dotées d'un service de commissariat aux comptes en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines, afin de certifier les comptes annuels, dans le respect des règles d'indépendance. La procédure d'attribution a fait l'objet d'un marché, dont les résultats ont été exposés en séance. Pour la période 2023-2028, le CA a renouvelé unanimement sa confiance au cabinet Orfis avec lequel l'établissement était engagé précédemment et qui a été classé premier après mise en concurrence des offres reçues.

L'examen de ces questions financières a été l'occasion, pour la Présidente, d'adresser des remerciements à Marc Beauvois dont le départ à la retraite a été confirmé. Les élu-es *Ensemble pour l'université* s'associent à ces remerciements.